Légende

- Limites de Commune
- Limite de zone POS
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre du L. 130-1
- Zone de Plantations à Réaliser
- Emplacement Réservé
- Reculement (40 m)
- ZERC — Périmètre de zone spéciale de recherche et d'exploitation de carrières et des zones d'exploitation et d'aménagement coordonné des carrières (P.I.G.)

Département du Haut Rhin

Ville de Colmar

Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement

Plan d'Occupation des Sols

Plan de Zonage
Modification n°9

Echelle : 1:5 000

Plan 3.1 - Plan de Zonage Sud

Plan d'Occupation des Sols approuvé le 15 juin 1992, mis à jour le 6 novembre 1994, modifié le 3 mars 1997, mis à jour le 6 novembre 1997 et le 28 septembre 1998, modifié le 5 juillet 1999, le 6 mars 2000 et le 25 avril 2005, ayant fait l'objet d'une révision simplifiée le 19 décembre 2005, mis à jour le 12 mai 2011, le 17 mai 2011, le 20 juin 2011, modifié le 19 décembre 2011 et le 18 juin 2012 et mis à jour le 24 septembre 2012, ayant fait l'objet d'une modification simplifiée le 17 décembre 2012, modifié le 23 septembre 2013, le 22 septembre 2014 et le 21 septembre 2015.

COLMAR AGGLOMÉRATION
Service SIG/Topo - 32 Cours De Lattre - 68000 Colmar
e-mail : sig@agglo-colmar.fr
Copyright© - CAC - Reproduction interdite
Ref: Y:\Base donnée\Metiers\29-Dir Urbanisme\POS\POS en cours\Zonage MODIF9 - sud.mxd
Impression le : 22-09-2015

Liste des emplacements réservés

Numéro	Surface	Affectation prévue	Autorité bénéficiaire
1	32 89 ares	Plan d'eau pour loisirs nautiques, extension de carrière pour la construction de l'A35	Ville ou Syndicat Intercommunal
2	5 20 ares	Révision prescrite	Ville ou Sivom
4	21 ares	Agrandissement du Carrefour Lavoisier/Kiener	Ville
8	3 00 ares	Construction d'un équipement public	Ville
9	14 11 ares	Mise à 2x2 voies avec échangeur dénivelés de l'Avenue de Lorraine y compris voies de défoulement et pistes cyclables	Etat
10	16 ares	Voirie nouvelle	Ville
11	47 ares	Voirie nouvelle	Ville
14	4 ares	Fondation et escalier d'une passerelle de franchissement du canal	Ville
16	71 ares	Jardins familiaux	Ville
17	2 ares	Voirie nouvelle	Ville
20	5 ares	Parking et jardin public	Ville
21	8 ares	Aménagement du carrefour Ingersheim/Stanislas	Ville
23	2 71 ares	Aménagement du quartier de la Cavalerie	Ville
25	1 ares	Elargissement de la Rue Saint Etoi	Ville
29	31 ares	Voirie nouvelle prolongement Avenue de Rome	Ville
30	3 91 ares	Jardin public & jardins familiaux	Ville
33	31 ares	Parking public & équipements liés au fonctionnement de la gare	Ville/SNCF
34	10 ares	Cheminement piétons entre la Rue Turenne et l'Avenue d'Alsace	Ville
35	13 ares	Cheminement piétons berges de la Lauch	Ville
36	2 ares	Aménagement du CarrefourAlsace/Semm	Ville
41	47 ares	Voirie nouvelle et équipements publics	Ville
42	25 ares	Voirie nouvelle et équipements publics	Ville
43	11 ares	Voirie nouvelle	Ville
44	7 ares	Voirie nouvelle	Ville
48	63 ares	Elargissement de la Rue des Aubépines	Ville
49	1 59 ares	Prolongation de l'axe Riquewihr-Poudrière-Londres-Amsterdam-Vienne et raccordement sur la Croix Blanche ainsi que le prolongement de l'Avenue de Paris	Ville
50	2 10 ares	Contournement nord de Wintzenheim et raccordement sur la Croix Blanche	Département
51	30 04 ares	Agrandissement de l'INRA - Construction d'un IUT biologie appl. - Construction d'un centre de formation permnente pour agriculteurs	Ville/Etat
53	13 ares	Voirie nouvelle au sud de la Rue des Iris	Ville
54	5 ares	Voirie nouvelle	Ville
55	4 ares	Elargissement de la Rue Aristide Briand	Ville
56	6 49 ares	Aménagement des berges est et ouest de la Lauch et de la voie communale dite Lauchwerb	Ville
58	90 ares	Voirie nouvelle entre l'Avenue d'Alsace et la Rue des Nénuphars	Ville
61	17 ares	Elargissement du Kochloeffelplorweg	Ville
62	17 ares	Voirie nouvelle Avenue d'Alsace-Wolfochweg	Ville
64	82 ares	Transformateur haute tension	Ville/Vialis
67	1 ares	Elargissement du chemin de Silbermunz	Ville
68	1 76 ares	Construction du nouvel Hôtel du Département	Département
71	15 ares	Elargissement du Lauch-Werb	Ville
78	12 77 ares	Révision prescrite	Ville

Périmètre de protection du Patrimoine Archéologique

- Zone A n°01876 et 01904
- Zone B n°01682